



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 13 février 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

226 contrôles routiers du 1^{er} au 8 février 2015 : 593 infractions

Entre le lundi 1er et le dimanche 8 février 2015, les forces de l'ordre ont mis en place 226 contrôles routiers qui ont permis de relever 593 infractions sur les routes ardéchoises.

383 excès de vitesse ont été constatés ainsi que 13 alcoolémies.

11 permis de conduire ont été retirés et 30 véhicules ont été immobilisés lors de ces contrôles.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr